

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2025 à 16h00 à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6^e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

1959, chemin du Plateau Nord, La Baie – DM-5768 (id-18124) demande une dérogation mineure visant à autoriser un agrandissement de la maison mobile portant la longueur totale des agrandissements à 12,4 mètres au lieu de 8,93 mètres, sur un immeuble situé au 1959, chemin du Plateau Nord, La Baie.

Lot 3 341 644 du cadastre du Québec, voisin du 2754 à 2760, rue Monseigneur-Dufour, La Baie – DM-5774 (id-18138) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une habitation multifamiliale, catégorie B (5 à 8 logements) (H5), avec une marge avant minimale de 9,1 mètres au lieu de 13,9 mètres, une marge latérale gauche minimale de 4,2 mètres au lieu de 6 mètres, une marge latérale droite minimale de 4,2 mètres au lieu de 6 mètres, une marge arrière minimale de 7 mètres au lieu de 10 mètres, autoriser des galeries dans les cours latérales avec une saillie maximale de 2,6 mètres au lieu de 2 mètres et autoriser des cases de stationnement en cour avant au lieu d'une autre cour, sur un immeuble situé au lot 3 341 644 du cadastre du Québec, voisin du 2754 à 2760, rue Monseigneur-Dufour, La Baie.

4263 à 4413, route de l'Anse-à-Benjamin, La Baie – DM-5789 (id-18101) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'augmentation du nombre d'unités animales dans une installation d'élevage existante avec une distance séparatrice minimale de 74 mètres avec une maison d'habitation localisée au 4262, route de l'Anse-à-Benjamin et de 77 mètres avec une maison d'habitation localisée au 4282 à 4284, route de l'Anse-à-Benjamin au lieu de 100,4 mètres, sur un immeuble situé au 4263 à 4413, route de l'Anse-à-Benjamin, La Baie.

3332, rue d'Alès, La Baie – DM-5791 (id-18176) demande une dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'un garage détaché en cour latérale sur rue avec une marge latérale droite de 3,46 mètres au lieu de 5 mètres, sur un immeuble situé au 3332, rue d'Alès, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 27 mars 2025.

L'assistante-greffière de la Ville,

ANNIE JEAN